

# LES ENJEUX DU LOGEMENT DANS LE PARCOURS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

## PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

Constance GILBERT

*Chargée de mission logement - FNSF*

# LA FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES



**3919**  
appel anonyme et gratuit

- ❖ La FNSF existe depuis 1987
- ❖ Un réseau de 67 associations en France : lieux d'accueil, d'écoute et/ou d'hébergement pour un accompagnement spécialisé des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants
- ❖ Plus de 33 000 femmes accueillies en 2018
- ❖ Environ 2700 places d'hébergement gérées



# LA FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES



- ❖ Création et gestion du 3919 – Violences Femmes Info, numéro national d'écoute, d'information et d'orientation à destination des femmes victimes de toutes formes de violences
- ❖ Appel gratuit et anonyme
- ❖ Plus de 53 000 appels pris en charge en 2018
  
- ❖ Au siège de la FNSF, des missions de soutien au 3919 et/ou aux associations du réseau (formation, justice, observatoire, communication, logement)

# VIOLENCES CONJUGALES : DE QUOI PARLE-T-ON?

- ❖ Violences conjugales ≠ conflit conjugal
- ❖ Une violence systémique, banalisée, qui peut toucher toutes les femmes (pas de profil-type de victime)
- ❖ Différentes formes de violences : verbale, physique, psychologique, sexuelle, économique et administrative
- ❖ Sous emprise, la victime essaye à la fois de supporter la situation et de réduire les risques
- ❖ Des cycles de la violence amenés à se répéter

# LES ENJEUX DU LOGEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- ❖ L'importance du logement dans la mise à l'abri : passer du lieu où s'exercent principalement les violences à un lieu sécurisant pour les femmes

Selon les situations :

- ❖ La possibilité de rester au domicile en cas d'éviction du conjoint violent
- ❖ Un passage transitoire ou non par l'hébergement
- ❖ Un retour à l'autonomie et une reconstruction possible « chez soi »



# LES ENJEUX DU RELOGEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- ❖ Parc privé : pas de réglementation spécifique pour les femmes victimes de violences conjugales, mais souvent une barrière financière
- ❖ Parc social : un accès prioritaire au logement en tant que victime de violences, sous certaines conditions
- ❖ Des difficultés persistantes : les zones tendues sur le logement, les obstacles juridiques et administratifs...
- ❖ Une nécessaire implication des acteurs du logement



# LE RELOGEMENT DES FEMMES ACCOMPAGNÉES PAR LES ASSOCIATIONS DE LA FNSF

- ❖ Création de la mission logement au siège en 2009 grâce à la mise à disposition de logements sociaux par la Région Ile-de-France, puis par des bailleurs
- ❖ Objectif : aider au relogement des femmes victimes de violences suivies par les associations du réseau Solidarité Femmes dans la région francilienne, dans une démarche de logement choisi, pour des femmes considérées comme « prêtes au relogement »
- ❖ Un relogement possible à Orléans avec le bailleur Pierres et Lumières



# LE RELOGEMENT DES FEMMES ACCOMPAGNÉES PAR LES ASSOCIATIONS DE LA FNSF



- ❖ Un outil innovant depuis 2019 : la plateforme numérique Pass'Logement Solidarité Femmes
- ❖ Une offre accrue de logements grâce au développement de partenariats avec plusieurs bailleurs sociaux
- ❖ Une extension progressive de la plateforme en termes de territoires couverts à partir de 2020
- ❖ Un guide juridique « Logement et violences conjugales » en différentes versions pour accompagner les équipes des associations, les femmes concernées et les bailleurs sociaux

